COMMUNE DE NANTOUILLET

Info-Mairie du mois de Novembre 2018

NUMÉROS UTILES :

MAIRIE DE NANTOUILLET :
09.67.55.11.28
Ou 01.64.36.24.06

MAIRIE DE GRESSY :
01.60.26.11.15

MAIRIE DE SAINT-MESMES :
01.60.26.24.20

COMMISSARIAT VILLEPARISIS :
01.60.21.36.50

ÉCOLE DE GRESSY :
01.60.03.36.98

ÉCOLE DE SAINT-MESMES :
01.64.27.97.22

ENEDIS URGENCE/ DÉPANNAGE 24H/24H :
09.72.67.50.77

SUEZ URGENCE :
09.77.40.11.79

HORAIRES SECRÉTARIAT DE MAIRIE

LUNDI : 13H30 À 17H

MARDI : 9H À 12H30

JEUDI : 9H À 12H30 ET 13H30 À 17H

VENDREDI: 13H30 À 17H30

SAMEDI: 9H À 12H

EN CAS D'URGENCE, CONTACTEZ LE 07.62.56.24.06

PERMANENCE DES ÉLUS TOUS LES SAMEDIS MATINS EN MAIRIE

Pour être informé en temps réel des dernières infos, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : « Mairie de Nantouillet » Et notre site internet: www.nantouillet.com

Le secrétariat de mairie sera fermé
Vendredi 30 novembre
Vendredi 07 décembre
Vendredi 14 décembre

PLAN LOCAL D'URBANISME - P.L.U.

Le PLU a été approuvé le 17 juillet 2018. Puis la sous préfecture a demandé à y effectuer des modifications mineures. Ainsi, une seconde version a été approuvée lors du conseil municipal du 19 octobre 2018.
Le dossier complet est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune www.nantouillet.com.

NOËL DES ENFANTS (DE 0 À 10 ANS)

Cette année, le Noël des Nantolétains se déroulera à Amus'land le ***Dimanche 09 décembre 2018*** de 9 heures à 12 heures.

En plus de l'accès à la structure, les enfants pourront se faire maquiller et faire du karting électrique (2 jetons par enfant). Il y aura également une animation « sculpture sur ballon ».

Une collation sera servie aux enfants (gâteaux, mini-crêpes, boissons) et les parents accompagnateurs disposeront de boissons chaudes.

Les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale remettront aux enfants leur présent et des gourmandises déposées par le Père-Noël (un peu en avance), à la mairie.

Les enfants inscrits sur les listes ont reçu une invitation nominative.

Pour rappel, seuls les enfants dont les parents ont confirmé la présence auront accès à la structure et les enfants seront sous l'entière responsabilité de leurs parents durant toute la matinée.

REPAS DE FIN D'ANNÉE (+ DE 60 ANS)

Les inscriptions pour le repas de fin d'année du dimanche 09/12/2018 sont closes depuis le 26/11/2018.

Les colis de fin d'année, destinés aux plus de 65 ans seront remis aux anciens durant le repas.

Nouveauté pour 2018 :
Le Comité des Fêtes « *Sport, Loisirs & Détente* » s'associe au Centre Communal d'Action Sociale et offrira aux convives une animation durant tout le repas.

NOËL DES ANCIENS (+ DE 70 ANS)

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale offre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la somme de 50 € aux Nantolétains de plus de 70 ans, connus de la Municipalité. Ce montant est versé par virement bancaire.

Pour ce faire, les personnes concernées ont reçu un courrier leur demandant de retourner un coupon-réponse avant le 1er décembre 2018.

MARCHÉ DE NOËL
ÉCOLE DE ST-MESMES

L'école de Saint-Mesmes organise un Marché de Noël ***Vendredi 07 décembre de 18h30 à 19h30***. Une chorale d'école est prévue à 18h30.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

La Municipalité présentera ses vœux aux Nantolétains le ***Vendredi 11 Janvier 2019 à 19 heures 30***. La réception se déroulera dans la salle des fêtes du Parc de la Nourrie. Tous les Nantolétains y sont conviés et recevront leur invitation dans le courant du mois de décembre.

Collecte des déchets

Pour l'année 2018, la collecte des déchets verts a pris fin le mardi 27 novembre. Quant au ramassage des encombrants, le dernier passage était le mercredi 21 novembre. Le planning 2019 vous sera communiqué dès que possible.

Élections Européennes

Le prochain scrutin sera celui des **élections européennes**; il se déroulera
Dimanche 26 mai 2019.
Les élections européennes sont l'unique moment où tous les citoyens européens sont appelés pour élire leurs représentants au sein du Parlement Européen.
Elles se déroulent tous les cinq ans au suffrage universel direct.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.
Ainsi, pour que votre inscription soit prise en compte pour les Européennes, il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2018, 10 heures.
Pour ce faire, deux options : Se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
S'inscrire sur le site www.service-public.fr.

Recensement citoyen

Bientôt 16 ans ? Pensez à venir en mairie muni de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents pour vous faire recenser. **Cette démarche est obligatoire** et nécessaire à l'inscription au permis de conduire, aux examens… Si vous ne pouvez vous déplacer en mairie, vous pouvez effectuer la démarche sur le site internet www.service-public.fr

Enfants mineurs : Autorisation de sortie de territoire (AST)

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale **est rétablie depuis le 15 janvier 2017**. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter sa pièce d'identité valide, le Cerfa n°15646 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Comme chaque période de vacances scolaires est propice aux cambriolages, la Police Nationale reconduit **l'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV).** Avant votre départ, remplissez un formulaire OTV en mairie qui sera ensuite transmis au commissariat de Villeparisis. Des patrouilles seront organisées dans les zones d'habitations délaissées, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs. Soyez solidaires de vos voisins: une surveillance mutuelle des appartements ou des maisons est le premier pas vers une sécurité efficace. Pour tous renseignements : Commissariat de Villeparisis ☎ 01.60.21.36.50. **En cas d'urgence, composez le 17.**

Maison de Services Au Public (MSAP) Itinérante

Prochaine permanence en mairie de Nantouillet : **MARDI 11 décembre de 9h à 12h**
SANS RENDEZ-VOUS. Informations auprès de **Céline LANSOY -** Conseillère **MSAP Itinérante de la CCPMF** - 07 87 08 67 22 - msap.itinerante@cc-pmf.fr. La MSAP a pour objectif de répondre aux besoins des habitants en matière de services publics (emploi, information et orientation pour les démarches administratives et/ou sociales…). N'hésitez pas à venir en mairie, solliciter Madame LANSOY.

Maison de Services Au Public (MSAP) Numérique

En plus des permanences qui se déroulent les 2èmes et 4èmes mardis du mois en mairie, la MSAP itinérante a mis en place des ateliers numériques.

L'objectif est de proposer des ateliers d'une demi-journée sur les usages d'internet, de la bureautique, du multimédia, et de la mise à jour des connaissances (word, excel…)

Les ateliers se déroulent à la Mairie de Nantouillet, les 2èmes et les 4èmes jeudis du mois, sur inscription. Vous pouvez venir avec votre ordinateur portable où bien du matériel peut être mis à votre disposition. Les ateliers sont accessibles pour tous les niveaux. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès de **Bruno GARCIA au 01.60.54.68.57 ou bien par email bruno.garcia@cc-pmf.fr**

Les prochains ateliers à Nantouillet se dérouleront Jeudi 29 novembre et Jeudi 07 décembre 2018.

Balade Thermique

Votre logement est-il bien isolé ?

Quels travaux réaliser ? A quel prix ?

Par où commencer ?

C'est à ces questions que les conseillers info-énergie de Seine et Marne environnement et les agents du Plan Climat de la CCPMF vous proposent de répondre lors d'une balade thermique à Nantouillet

M e r c r e d i 1 9 D é c e m b r e 2 0 1 8

Gratuit et sur inscription auprès de Marine DE SOUSA au 01.60.54.68.46

ou par email planclimat@cc-pmf.fr (Places limitées à 15 foyers).

Déroulement de la balade:

Réunion en mairie à 20h : Présentation des principes de la thermique du bâtiment et des précautions d'analyse des résultats issus des images de la caméra thermique (30 minutes)

Balade : Visualisation et analyse des logements présents le long du parcours. Seules les façades visibles depuis la rue seront photographiées (1 heure)

Restitution: Diffusion des clichés réalisés lors du repérage du parcours dans les bonnes conditions, présentation des aides financières pour la réalisation des travaux. (30 minutes).

Reprise de la Zumba Le 09 janvier

L'association Sport, Loisirs & Détente est ravie de vous annoncer la ***reprise de la Zumba dès le 09 janvier 2019****.*

Rejoignez Laetitia chaque mercredi pour une heure de bonne humeur et de convivialité à la Salle Polyvalente du Parc de la Nourrie de 20h30 à 21h30. Tarifs : 60 € de janvier à juin 2019 (3 mercredis par mois).

Informations et inscriptions au 06.24.58.06.30.

Karaté Club De Nantouillet

Le Karaté Club de Nantouillet vous attend !

- Cours enfants tous les lundis et les mercredis de 15h45 à 19h30 (hors vacances scolaires),
- Cours ados-adultes tous les lundis et les mercredis de 19h30 à 20h30 (hors vacances scolaires).

Des cours adaptés pour toutes catégories d'âges à partir de 6 ans pour développer
la motricité, la concentration, la confiance en soi…

Renseignements auprès de Patrick HAI au 06.35.30.01.60

Atelier de Tapisserie—réfection de siège à l'ancienne

L'association SLD propose des ateliers de tapisserie les mercredis après-midi à Nantouillet.

Cours de réfection de siège à l'ancienne dispensés par Fabienne Morane, professeure diplômée.

Développement de ses qualités manuelles, Restauration de sièges de tout style, Apprentissage des techniques traditionnelles

Tarifs : 140 € les 10 séances de 2 heures
S'il y a assez d'inscriptions, les cours débuteraient en janvier 2019. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous en mairie.

Campagne 2018-2019 de vaccination contre la Grippe

Communiqué de la CPAM de Seine-et-Marne :

« La couverture vaccinale **reste insuffisante**. **En Seine-et-Marne, c'est seulement 44,37%** de la population éligible qui a été vaccinée en 2018 ».

La vaccination antigrippale est recommandée à toutes les personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes atteintes de certaines maladies chroniques. Peuvent également se faire vacciner les femmes enceintes, l'entourage familial des enfants de moins de 6 mois et les personnes obèses dont l'IMC est supérieur à 40. Ceux-ci ne reçoivent pas le bon de prise en charge de l'assurance maladie en raison des difficultés à les repérer mais peuvent se voir prescrire le vaccin par un médecin ou une sage-femme.

2018 : un parcours vaccinal simplifié *Désormais les personnes majeures qu'elles aient ou non été déjà vaccinées contre la grippe peuvent retirer leur vaccin à la pharmacie sur simple présentation de leur bon de prise en charge. Elles peuvent ensuite se faire vacciner par un professionnel de santé de leur choix : médecin, infirmière sans prescription médicale préalable, sages-femmes (uniquement pour les femmes enceintes et l'entourage du nourrisson)*

Salon de l'orientation

Salon de l'Orientation et de l'Alternance de Villeparisis **Jeudi 13 décembre 2018 de 10h à 20h.**

63 exposants, parmi eux, des professionnels des secteurs de **l'hôtellerie-restauration, de l'environnement, du social, de la santé, de la fonction publique (pompiers, gendarmerie, police, armée) ou encore de l'industrie**.Également de grandes écoles des **secteurs du droit, du commerce, de l'ingénierie, de la culture, du sport, de l'immobilier**... L'**association Initiactive 95**, qui vise à développer l'entreprenariat, tiendra un espace dédié à la création d'entreprise. **INSCRIPTION / RENSEIGNEMENT : Maison Pour Tous Jacques Marguin***—**3, chemin de la Couronne à Villeparisis.—Tél. : 01 64 67 58 50 ; Fax. : 01 64 67 58 52***—Email : mpt-villeparisis@wanadoo.fr* - **Plus d'infos :** https://villeparisis.fr/salon-orientation-alternance/

Rédaction / Publication : Mairie de Nantouillet—77230 NANTOUILLET. ☎01.64.36.24.06. mairie.nantouillet@wanadoo.fr
Ne pas jeter sur la voie publique